



HAL
open science

Dans “ l’après ” (COVID, Ukraine...), les politiques climatiques et quatre mondes possibles.

Patrick Criqui

► **To cite this version:**

Patrick Criqui. Dans “ l’après ” (COVID, Ukraine...), les politiques climatiques et quatre mondes possibles.. Sandrine MALJEAN-DUBOIS. La définition des limites planétaires, quelles implications pour le droit et la gouvernance internationale?, Pedone, pp.161-166, 2023, 978-2-233-01036-7. hal-04578195

HAL Id: hal-04578195

<https://hal.science/hal-04578195>

Submitted on 16 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans « l'après » (COVID, Ukraine...), les politiques climatiques et quatre mondes possibles

P. Criqui,

pour les actes du colloque CERIC,

Septembre 2022

– NE PAS DIFFUSER –

Le début des années vingt marquera certainement un tournant dans le XXIème siècle. Tournant dans le cours du processus de globalisation qui s'était déployé à partir des années 90 du siècle précédent et, plus récemment, tournant du retour brutal de la géopolitique sur la scène internationale. La montée des populismes, la crise du COVID, l'invasion de l'Ukraine vont marquer l'évolution de la société mondiale et probablement pour longtemps. Dans « l'après » de ces évènements, peu de choses resteront inchangées.

Dans ce contexte, qu'en est-il de l'effort collectif entrepris depuis 1992 (la conférence de Rio, où fut signée la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique) effort pour une action internationale visant à préserver le climat de la planète ? Le chemin parcouru en trente ans avait été jalonné de propositions, de tentatives et d'échecs. Mais il y avait eu aussi des progrès, en particulier après la COP-21 de 2015 à Paris.

L'Accord de Paris¹ marquait l'abandon d'une perspective top-down de construction d'une grande architecture mondiale (fondée en particulier sur des marchés de quotas d'émission), abandon pour une approche bottom-up, plus modeste mais s'appuyant sur l'engagement volontaire des Etats afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur leur propre territoire. 192 pays avaient souscrit à cette approche et par la suite soumis leurs Contributions Déterminées Nationalement (CDN) à la lutte contre le changement climatique.

Et cette démarche s'inscrit aujourd'hui dans l'élaboration des politiques publiques d'un nombre croissant de pays, avec les CDN pour les plans à moyen terme (2030) et le développement des « Stratégies long terme de développement basse émission » pour 2050². Evidemment la question cruciale pour tout pays, reste celle du passage de la parole aux actes et des actes aux résultats en matière de réduction des émissions³.

Comment le mouvement d'élaboration des stratégies basse émission, qui s'est affirmé dans les dernières années, même s'il est encore trop lent, peut-il être affecté par les nouvelles

¹

² Rapport GIZ

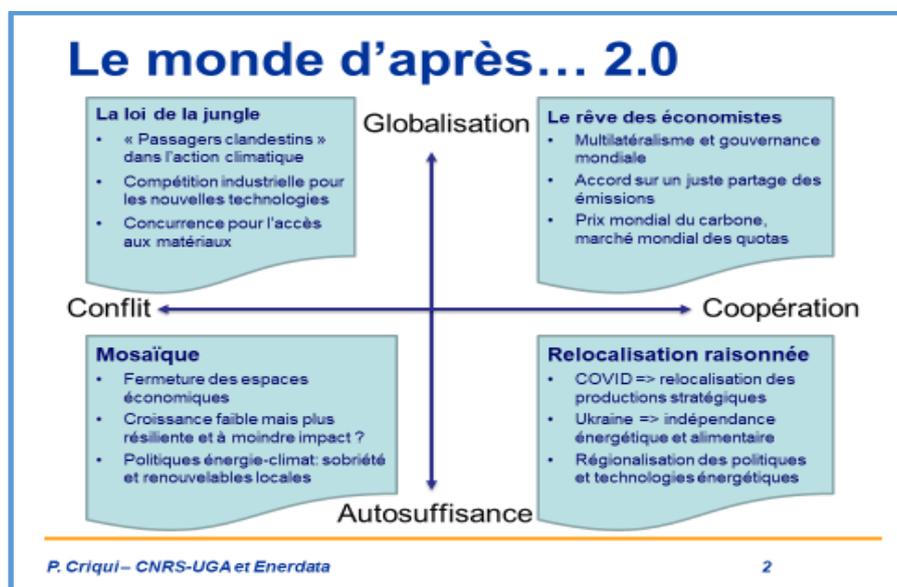
³ Rapports Climate Transparency

configurations du monde, qui émergeront après les crises du COVID et de l'Ukraine (si toutefois il y a un après...) ?

Pour analyser ces Etats du monde possibles et leurs conséquences pour les politiques climatiques, on peut construire la réflexion en croisant deux axes :

- Le premier qualifie le degré de coopération ou de conflictualité dans les relations internationales.
- Le second oppose la poursuite de la globalisation à un ralentissement du mouvement (slowbalisation), voire un retour en arrière avec une déglobalisation.

Le croisement de ces deux axes permet d'identifier un quadrant, avec quatre configurations possibles du monde futur : i. globalisé et coopératif ; ii. globalisé et conflictuel ; iii. cloisonné et conflictuel ; iv. cloisonné et coopératif.



Le rêve des économistes

La première configuration correspondrait à la poursuite du double processus d'intégration économique par l'ouverture des marchés et des frontières et d'intégration politique par le déploiement du multilatéralisme en politique internationale avec la consolidation des grandes institutions internationales (ONU, FMI, OIT, Banque Mondiale...). C'est le « rêve des économistes », car il est potentiellement porteur de la plus grande efficacité économique et donc des meilleures perspectives pour l'économie globale.

Pour la gestion des communs globaux comme le climat, la perspective est alors celle d'un régime climatique mondial contraignant, fondé : soit sur une répartition a priori des droits d'émission entre les différents pays, avec un marché des droits permettant de rétablir l'efficacité économique ; soit sur une taxe mondiale sur le carbone, qui assurerait d'elle-même l'efficacité des actions. Le triptyque « plafond global des émissions-partage des droits -marché international des droits d'émission » a longtemps constitué le paradigme dominant des approches économiques du problème... Jusqu'à l'échec de COP15 (2009) et l'élaboration

progressive du schéma des Contributions [à la lutte contre le changement climatique] Déterminées Nationalement, qui s'imposera à la COP21 (2015) dans l'Accord de Paris.

La loi de la jungle

Ce scénario combine l'hypothèse d'un monde ouvert et le renforcement des conflictualités, sans règles ni institutions internationales fortes, c'est le monde du chacun pour soi et de la loi du plus fort. Au plan économique les guerres commerciales et le dumping dominant, avec pour seules exceptions des accords bilatéraux au service des alliances politiques.

Le concept même de biens communs s'efface, et dans la lutte contre le changement climatique, les « passagers clandestins » se multiplient : ce sont tous les pays qui n'agissent pas pour la défense du climat, tout en comptant sur l'action des autres pour limiter les dommages.

La compétition industrielle est la règle : dans le meilleur des cas pour le développement de technologies bas carbone, lorsqu'elles sont économiquement compétitives ; dans le pire des cas c'est la compétition généralisée pour l'accès aux ressources naturelles, qu'il s'agisse des énergies fossiles ou des matériaux critiques. Dans bien des cas les rapports de force internationaux se construisent sur des situations de monopole ou du moins de pouvoir de marché. Inversement, les situations de dépendance énergétique ou en matières premières peuvent constituer un risque existentiel pour les pays ou régions qui y sont exposées.

Le monde mosaïque

Dans cette configuration, la montée des tensions internationales accompagne, ou favorise, le repli sur soi et la fermeture des espaces économiques et politiques. Le primat est accordé au local, avec un recul des échanges internationaux et la relocalisation des politiques sur l'espace national, les régions et les territoires.

La conséquence de la diminution des échanges est une croissance économique plus faible (une décroissance ?). Négative du point de vue de la production et des revenus marchands, cette caractéristique peut néanmoins être porteuse d'une moindre ponction sur les ressources, d'une meilleure qualité de l'environnement, de styles de vie plus frugaux et résilients.

Pour les politiques climatiques, ce scénario peut clairement être fondé sur deux piliers principaux : une extrême sobriété et efficacité énergétique, et, pour l'énergie qui sera encore consommée, un appel exclusif aux énergies renouvelables, biomasse, hydraulique, solaire et éolien. Le plus souvent ces énergies sont mobilisées dans des systèmes énergétiques locaux intégrés et largement autonomes.

La relocalisation raisonnée

Alors même qu'après trente ans de globalisation accélérée, le mouvement s'essouffait ou était remis en question, la crise du COVID met pour un temps l'économie mondiale à l'arrêt. Et elle renforce singulièrement la prise de conscience des risques de la dépendance, dans un premier temps en matière de produits de santé. Mais elle encourage aussi une réflexion plus

large sur les produits critiques et la nécessité de conserver les maillons stratégiques des chaînes de valeur.

L'invasion de l'Ukraine constitue une nouvelle crise majeure qui renforce singulièrement la prise de conscience des risques de la dépendance, cette fois dans le domaine de l'énergie, qui est tout aussi vital que celui de la santé. Le danger n'avait pas été ignoré, mais il avait été sous-estimé : depuis de nombreuses années la question de la dépendance énergétique de l'Europe était étudiée et débattue, mais dans la vision des institutions européennes l'énergie pouvait certes constituer pour la Russie un instrument de pression, mais jamais une arme de guerre. « Le réel c'est quand on se cogne » (J. Lacan) et l'invasion de l'Ukraine c'est le choc avec la dure réalité des rapports de force internationaux.

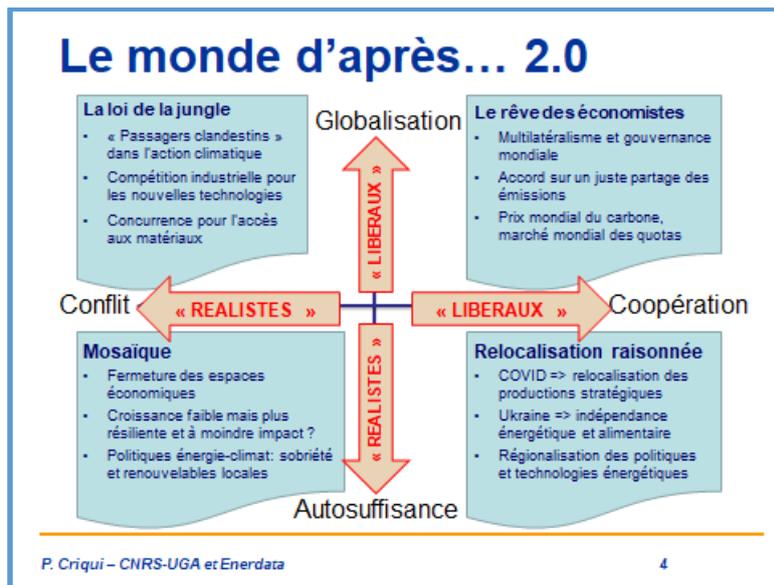
Nul doute que la politique énergétique et donc climatique ne sera plus la même, en tous cas en Europe. L'équilibre des trois sommets du triangle « énergie bon marché, sûre et durable » va devoir être révisé, et il va falloir accepter de payer la sécurité à son juste prix. En théorie, la transition de la décarbonation doit in fine conduire à une moindre dépendance aux énergies fossiles et à la mobilisation des renouvelables – et du nucléaire – sur le territoire européen. Mais dans la pratique, beaucoup d'obstacles demeurent sur le chemin.

Dans un monde multipolaire qui se structurerait autour de grands ensembles régionaux, l'Europe n'est pas dépourvue d'atouts pour mettre en œuvre au plan des styles de vie comme des solutions technologiques et industrielles un modèle énergétique spécifique, efficace et favorable à l'environnement. Elle doit démontrer qu'elle est capable de mobiliser ces atouts.

« Réalistes » ou « libéraux » : derrière les mots

En théorie des relations internationales, il est d'usage d'opposer « réalistes » et « libéraux ». Les réalistes sont supposés considérer que dans la conduite des Etats, seuls comptent les intérêts nationaux à court terme, au service de la puissance. Les libéraux quant à eux défendent les mérites d'une prise en compte des intérêts élargis et à long terme, à travers notamment la coopération et les institutions internationales. Il y a là comme un paradoxe, ou du moins une ambiguïté, car dans cette perspective les libéraux sont ceux qui défendent l'existence d'institutions internationales régulatrices.

Dans la dimension économique, le libéralisme se caractérise bien par l'hypothèse selon laquelle les mécanismes de marché constituent la base d'une économie performante et adaptable. Cela ne signifie pas pour autant que les institutions et les interventions régulatrices de l'Etat ne sont pas nécessaires au bon fonctionnement de ces marchés. Mais les réalistes dans ce domaine seront sans doute prêts à accepter un interventionnisme plus direct et plus poussé, au nom toujours de l'impératif de la défense des intérêts nationaux bien compris.



Le quadrant que nous avons construit permettrait donc d'identifier des configurations exogènes de l'environnement géopolitique pour l'élaboration des politiques, respectivement pour le politique et l'économique : i. libéral-libéral ; ii. réaliste-libéral ; iii. réaliste-réaliste ; iv. libéral-réaliste.

Difficile de qualifier ces quatre configurations du double point de vue de leur désirabilité et de leur probabilité d'occurrence. On peut considérer que le cadre libéral-libéral serait – peut-être – le plus souhaitable pour l'économie, mais en tous cas pas le plus probable. La recherche d'une stratégie robuste et permettant de gérer l'incertitude pourrait alors conduire à privilégier l'option de la « relocalisation raisonnée », soit la perspective « libérale-réaliste ».